



★ PARTICIPEZ FINANCIÈREMENT À LA CAMPAGNE

**XAVIER PERICAT**  
CANTONALES ARGENTEUIL OUEST  
DIMANCHES 20 & 27 MARS 2011

▶ ACCUEIL ▶ VOTRE CANDIDAT ▶ REVUE DE PRESSE ▶ PHOTOS ▶ VIDEOS ▶ LIENS



▶ [Accueil du site](#) > [Actualités](#)

## « Philippe DOUCET multiplie (presque) par 2 la dette de l'Agglomération en 2010 ! »

*Modifié le 1er juillet 2011*



Le Conseil Communautaire de l'Agglomération qui se tient le 30 juin a pour ordre du jour principal le vote du compte administratif de l'Agglomération Argenteuil-Bezons : à l'occasion de cette présentation, Xavier PERICAT, Président du Groupe « Union pour l'Agglomération Argenteuil-Bezons » souhaite dénoncer « la fuite en avant » de Philippe DOUCET qui augmente les impôts de l'Agglomération et endette de surcroît durablement ET gravement notre Agglomération !

La dette passe de 24,2 M€ au 1er janvier 2010 à 46,9 M€ au 31 décembre 2010 !

L'endettement s'envole... et est quasi-doublé en l'espace de deux ans ! Après avoir largement augmenté l'ensemble de la fiscalité des ménages et des entreprises, Philippe DOUCET continue de consommer toutes les marges de manœuvre dont peut disposer l'Agglomération avec une augmentation considérable de la dette sur la période : Ainsi, la dette de l'Agglomération – qui prend désormais en charge de nombreuses compétences autrefois détenues par les villes - passe de 24,2 M€ au 1er janvier 2010 à 46,9 M€ au 31 décembre 2010 soit une augmentation de près de 94% sur la seule année 2010 !

### AN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

#### AN DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2010	Capital restant dû au 31/12/2010	Niveau du taux à la date du vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice
10 000 000,00	9 671 607,10	9 329 372,33	4,15	396 091,00
9 000 000,00	0,00	9 000 000,00	2,29	18 851,00
6 304 000,00	0,00	6 304 000,00	1,89	982,00
750 000,00	0,00	750 000,00	2,47	0,00
26 054 000,00	9 671 607,10	25 383 372,33		415 924,00

4 000 000,00	3 879 029,65	3 752 010,78	2,70	106 184
6 000 000,00	5 818 544,48	5 628 016,18	2,60	153 384
5 000 000,00	4 823 194,62	4 640 201,05	2,20	107 584
1 000 000,00	0,00	0,00	1,52	2 024
7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	2,03	50 000
23 500 000,00	14 520 768,75	21 520 228,01		369 684
<b>49 554 000,00</b>	<b>24 192 375,85</b>	<b>46 903 600,34</b>		<b>785 684</b>

Documents

officiels à l'appui, la dette au 01/01/2010 est presque multipliée par 2 à la fin de l'année... Qui va payer ?

Les opérations d'équipement piétinent avec un faible taux de réalisation...

Alors que le budget prévoyait près de 58,5 M€ de dépenses d'équipement sur la période, seuls à peine 36 M€ ont été effectivement réalisés soit près de 40 % de crédits non utilisés... Pour Xavier PERICAT, Président du Groupe « Union pour l'Agglomération Argenteuil-Bezons », **cette situation témoigne de l'incapacité de l'exécutif à faire avancer des projets en dehors du quotidien** (Voirie, ordures ménagères... )

... l'occasion de démontrer que la fiscalité peut être diminuée !

Prenant acte que le volume des projets inscrits au moment du budget ne se réalise pas dans les délais prévus et que des opérations sont systématiquement reportées l'année suivante, **Xavier PERICAT propose de « réduire la voilure en conséquence »** : Le compte administratif a mis en évidence que 40% dépenses n'étaient pas engagées, l'année où elles sont budgétées... à l'évidence, nous pouvons donc ajuster le niveau des recettes en conséquence et diminuer la pression fiscale subie par les Argenteuillais ! » Parallèlement, **un plan d'économie est à mettre en œuvre** : force est de constater que les bonnes intentions manifestées au moment de la création de l'Agglomération de ne pas « doubler » les fonctions entre la ville et l'Agglomération mais au contraire de bénéficier d'effets de synergie en mutualisant les services, ne sont plus d'actualité sous la gouvernance DOUCET : Avec plus de 16 M€ de masse salariale, les frais de personnel de l'Agglomération s'envolent sans que cela ne vienne diminuer ceux de la ville dans les mêmes proportions... ! Et Xavier PERICAT de citer comme exemple la présence de deux collaborateurs de cabinet spécifiques à l'Agglomération...

La suppression de la TEOM est possible...

Avec plus de 50,6 M€ sur les 85 M€ de recettes de fonctionnement, les impôts et taxes représentent près de 60 % des recettes de fonctionnement... « c'est beaucoup trop : on pourrait supprimer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sans que cela ne pénalise le fonctionnement de l'Agglomération et on redonnerait ainsi une bouffée d'oxygène aux contribuables qui n'en peuvent plus !... D'ailleurs, les débats de ce soir ont mis en évidence **un excédent de 3,15 M€ sur la seule année 2010... c'est déjà près du tiers de la TEOM perçue chaque année** ! » conclue Xavier PERICAT.

Répondre à cet article

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à [contact@xavierpericat.fr](mailto:contact@xavierpericat.fr)